

Saint-Prime, le 21 novembre 2011

Séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue à l'Hôtel de Ville, 599, rue Principale à Saint-Prime, le lundi 21 novembre 2011 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance, Madame la conseillère Jacynthe Perron ainsi que Messieurs les conseillers Adrien Perron, Sylvain Auclair et Louis Routhier formant quorum sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Bernard Généreux.

Est aussi présent le directeur général, Monsieur Régis Girard, et l'inspecteur en bâtiment, Monsieur Francis de la Boissière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 37 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

**RÉSOLUTION
No 2011-296**

Acceptation des articles ajoutés à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Nouveaux articles

- 1.1 Reconsidération de la résolution No 2011-156 intitulée : « Règlement No 2010-05 concernant la production d'eau potable et un approvisionnement par le puits PE-3 – Emprunt temporaire »
- 1.2 Programme de partenariat avec le Golf Saint-Prime-sur-le-lac – Versement de l'aide financière »
- 1.3 Entente avec Domaine-du-Roy en forme – Location d'espaces au Centre Récréatif Quatre-Temps
- 1.4 Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Prime – Nomination au siège numéro 3
- 1.5 Programme de subvention au développement du loisir régional – Demande d'aide financière
- 1.6 Rétrocession d'un terrain résidentiel – Terrain vendu à Ann-Claude Bouchard et Pierre Luc Tremblay
- 1.7 Appui au Comité du 150^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Prime – Demande de participation à la Petite Séduction

**RÉSOLUTION
No 2011-297**

Rapport du maire sur la situation financière

Au cours de cette séance, Monsieur le Maire a fait part à la population et aux membres du conseil de la situation financière de la municipalité ainsi que des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations ; et a procédé au dépôt du rapport intitulé : « Indicateurs de gestion 2010 ».

Après la lecture de ce rapport, IL FUT PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU QUE ce rapport soit distribué gratuitement dans tous les foyers de la Municipalité de Saint-Prime par le biais d'une édition spéciale du journal des citoyens de Saint-Prime « L'Écho municipal ».

Dépôt

Analyse budgétaire au 31 octobre 2011

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le directeur général procède, lors de cette session ordinaire ajournée du conseil, au dépôt des deux états comparatifs mentionnés au dit article; lesquels sont datés du 31 octobre 2011.

RÉSOLUTION
No 2011-298

Règlement No 2010-08 concernant la construction d'un centre multifonctionnel – Réalisation d'une œuvre d'art intégrée – Certificat de paiement No 3 (Final)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le certificat de paiement No 3 (Final) tel que vérifié par Christian Côté architecte, en date du 16 novembre 2011, relativement à la réalisation d'une œuvre d'art intégrée à l'architecture du Centre multifonctionnel, et autorise le versement d'une somme de 2 049.50\$ au créateur désigné par le ministre de la Culture et des Communications, Madame Chantal Brulotte.

RÉSOLUTION
2011-299

Reconsidération de la résolution No 2011-156 intitulée : « Règlement No 2010-05 No concernant la production d'eau potable et un approvisionnement par le puits PE-3 – Emprunt temporaire »

CONSIDERANT la résolution No 2011-156 en date du 6 juin 2011 ayant pour but d'effectuer un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime pour le paiement total des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt numéro No 2010-05;

CONSIDERANT QUE le conseil municipal a adopté, le 6 juin 2011, le règlement No 2011-08 ayant pour but de modifier le règlement No 2010-05 intitulé : « Production d'eau potable et approvisionnement par le puits PE-3 »;

CONSIDERANT QUE le règlement No 2011-08 est en vigueur depuis le 19 août 2011, jour de son approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur Louis Routhier ET RÉSOLU QUE ce conseil reconsidère la résolution numéro 2011-156 intitulé : « Règlement No 2010-05 concernant la production d'eau potable et un approvisionnement par le puits PE-3 – Emprunt temporaire » par l'ajout, avant le dernier paragraphe, du paragraphe suivant :

« Que cette autorisation d'emprunt temporaire s'applique également aux sommes n'excédant pas 100% du montant autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, relativement au règlement No 2011-08

intitulé : Règlement modifiant le règlement No 2010-05 intitulé : « Production d'eau potable et approvisionnement par le puits PE-3 ».

RÉSOLUTION
2011-300

Programme de partenariat avec le Golf Saint-Prime-sur-le-lac « Versement de l'aide No financière »

CONSIDÉRANT la résolution No 2011-133 de ce conseil, en date du 6 juin 2011, ayant pour but d'établir un programme de partenariat valide pour l'année financière 2011 seulement, avec le Golf Saint-Prime-sur-le-lac, visant l'accord d'une aide financière maximale de 2 000\$ applicable au champ d'intervention suivant :

1. Favoriser l'accessibilité du golf aux familles et aux résidents d'âge junior de Saint-Prime.

CONSIDÉRANT QUE le programme de partenariat n'a pas connu l'effet escompté, puisqu'une somme totale de 1 514.22\$ fut utilisée; laquelle correspond à 75,7% de l'aide financière maximale autorisée.

CONSIDÉRANT QUE le programme de partenariat prévoit, à son article 5, que la municipalité de Saint-Prime se réserve le droit de verser ou non le solde disponible de l'aide au Golf Saint-Prime-sur-le-lac advenant une sous-utilisation de l'aide accordée.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le versement d'une somme de **2 000\$** au Golf Saint-Prime-sur-le-lac en guise d'aide financière spéciale pour la promotion de l'accessibilité et de la pratique du golf auprès des familles et des résidents d'âge junior de Saint-Prime.

RÉSOLUTION
2011-301

Entente avec Domaine-du-Roy en forme – Location d'espaces au Centre Récréatif No Quatre-Temps

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Madame Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Messieurs Bernard Généreux ou Régis Girard, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime une entente avec l'organisme « Domaine-du-Roy en forme » ayant pour but la location d'espaces au Centre Récréatif Quatre-Temps pour y installer notamment leur siège social; le tout selon le projet d'entente établi par l'organisme, et faisant partie intégrante de la présente résolution comme ici reproduit au long.

QUE cette entente soit établie pour une période débutant le 1^{er} décembre 2011 pour se terminer le 30 juin 2013, avec possibilité de renouvellement, pour une somme mensuelle de 450\$.

**RÉSOLUTION
No 2011-302**

Nomination au sein du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Prime – Siège No 3

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Prime pour une période de deux (2) ans se terminant à la séance ordinaire d'octobre 2013.

- Nouveau mandat (novembre 2011 à octobre 2013)
Siège No 3 Monsieur Alexandre Lebeuf-Paul

**RÉSOLUTION
No 2011-303**

Programme de subvention au développement du loisir régional 2011-2012 « Demande d'aide financière »

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Madame Claudia Gagnon, responsable Loisirs et Culture, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention au développement du loisir municipal 2011-2012 du Regroupement loisirs et sports Saguenay – Lac-Saint-Jean; le tout pour la réalisation du projet intitulé « Développement de la pratique régulière d'activités physiques chez les adultes, phase 2 ».

**RÉSOLUTION
No 2011-304**

Rétrocession d'un terrain résidentiel – Terrain vendu à Ann-Claude Bouchard et Pierre Luc Tremblay

CONSIDÉRANT QUE le contrat intervenu le 21 avril 2011 visant la vente par la Municipalité de Saint-Prime à Monsieur Pierre-Luc Tremblay et Dame Ann-Claude Bouchard d'un emplacement résidentiel situé au 79 de la rue des Rosiers à Saint-Prime et plus spécifiquement connu et désigné comme étant le lot 4 088 325 du cadastre du Québec.

CONSIDÉRANT QUE les acquéreurs devaient construire, dans un délai de dix-huit (18) mois, un bâtiment résidentiel sur l'emplacement ci-haut désigné.

CONSIDÉRANT QUE les acquéreurs désirent se départir de l'immeuble faisant l'objet des présentes, à l'intérieur du délai dans lequel la construction doit être complétée et, que selon les modalités du contrat, ils ont offert celui-ci à la Municipalité de Saint-Prime; le tout suivant une lettre datée du 17 novembre 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Louis Routhier ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 13 500\$ (prix de vente payé par les acquéreurs moins 10%) plus taxes, s'il y a lieu, afin que la Municipalité de Saint-Prime reprenne l'emplacement vendu à Monsieur Pierre-Luc Tremblay et Dame Ann-Claude Bouchard le 21 avril 2011, et situé sur le lot 4 088 325 du cadastre du Québec.

QUE Messieurs Bernard Généreux, maire, et Régis Girard, secrétaire-trésorier et directeur général, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime tous les documents nécessaires à cette fin.

QUE le bureau de *PME INTER NOTAIRES Lac Saint-Jean Ouest inc.*, soit désigné par ce conseil pour la préparation et signature du contrat et recevoir le prix d'achat.

**RÉSOLUTION
No 2011-305**

Appui au Comité du 150^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Prime – Demande de participation à la Petite Séduction

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Jacynther Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil appuie le Comité du 150^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Prime dans ses démarches visant à soumettre la candidature de notre Municipalité pour l'émission « La Petite Séduction » et à recevoir l'équipe de tournage en 2012.

**RÉSOLUTION
No 2011-306**

Levée de l'assemblée

À 20 h 29, il est proposé par Monsieur Adrien Perron, appuyé par Madame Jacynthe Perron et résolu par ce conseil que l'assemblée soit ajournée au lundi 28 novembre 2011, à compter de 19 h.

**Bernard Généreux,
Président de l'assemblée**

**Régis Girard,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

=====